

Avis de constitution

SOCIETE « DIA MASSA GROUP (IDU ANNEXE AVIS DE CONSTITUTION) » en abrégé « DG-CI »

Siège Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND-BASSAM VITRE, Lot 630, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIA MASSA GROUP (IDU ANNEXE AVIS DE CONSTITUTION) » en abrégé « DG-CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

-TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DE CEREALES INFANTILES

-ELEVAGE, VENTE DE VOLAILLES ET BETAILS

-PISCICULTURE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND-BASSAM VITRE, Lot 630, Ilot 86

Dirigeant(s) M DIABAGATE SECK ABOUBAKAR (GÉRANT),  
M DIABAGATE SECK-OUMAR (COGÉRANT)

RCCM: n°RCCM NUMERO CI-BAS-01-2025-B12-00725 du  
25/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

